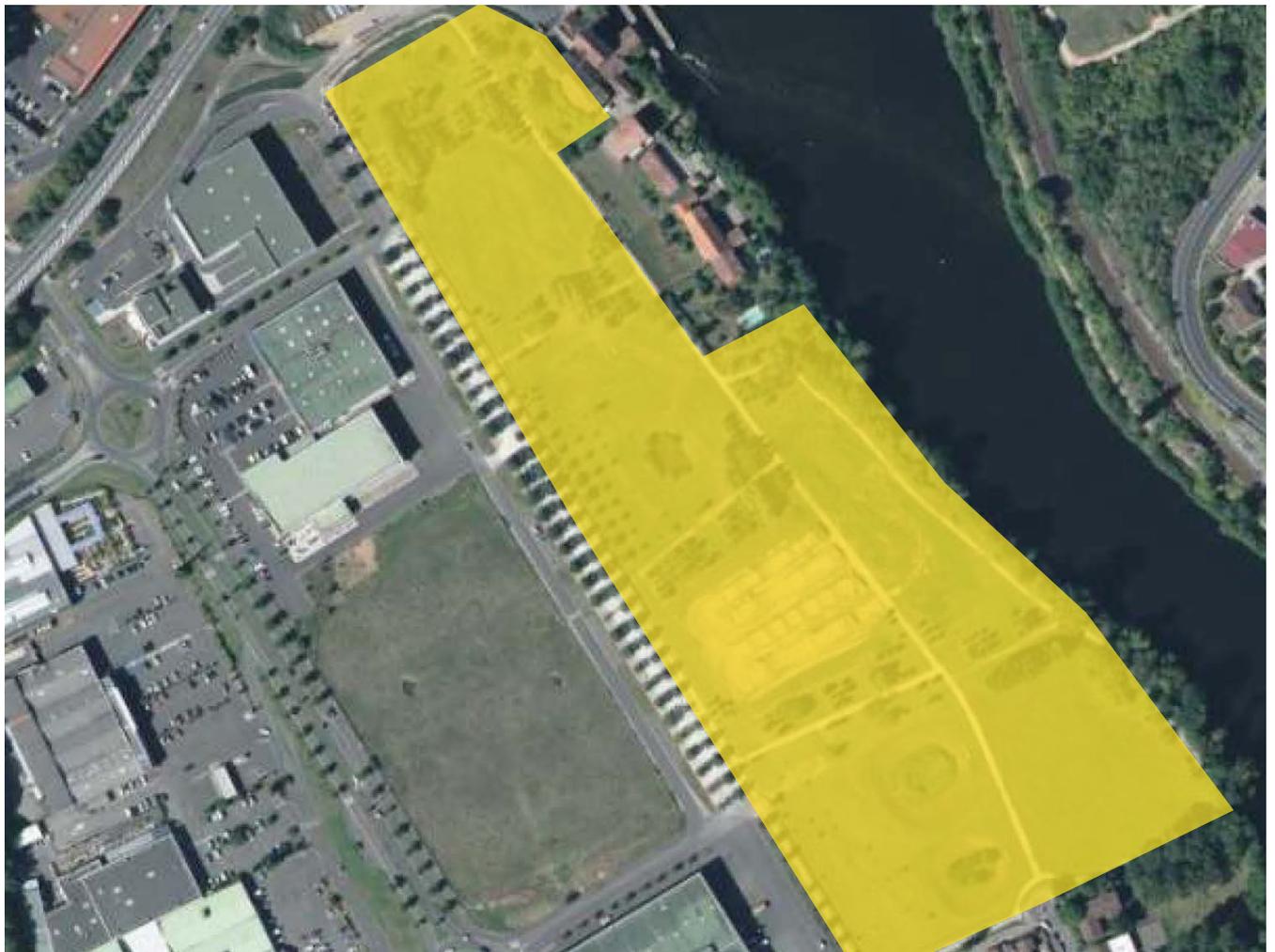




## Visite de chantier du projet d'insertion Lotdyssée

dans le cadre du Projet alimentaire territorial  
du Grand Cahors « De la vallée à l'assiette »

DOSSIER DE PRESSE



Conférence de presse

**Lundi 21 mars à 16h**

**Chemin du moulin de Labéraudie à Cahors**

**Contact presse**

Direction de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors  
05 65 20 87 21

# SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Historique et genèse du projet	p. 4
Augmenter la production maraîchère issue de l'agriculture biologique	p. 5-6
Augmenter la capacité de transformation et les voies de distribution des produits locaux	p. 7
Encourager la consommation des produits bio et locaux	p. 8-9

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis plusieurs années, le Grand Cahors œuvre pour soutenir le développement d'une agriculture de proximité et d'une alimentation de qualité sur le bassin de vie cadurcien.

Le Projet alimentaire territorial du Grand Cahors a été co-construit, en 2018, avec les services de l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Département du Lot, les associations d'agriculteurs, telles que Bio 46, l'ADEAR (association pour le développement de l'emploi agricole et rural) et l'AFOCG (association de formation collective à la comptabilité et à la gestion), la Chambre d'agriculture, les centres de formation des apprentis agricoles, les producteurs, les distributeurs et les associations.

La démarche mise en place, nommée « De la vallée à l'assiette », vise à établir une filière de production maraîchère en agriculture biologique au sein de la vallée du Lot. Elle est articulée autour de trois grands axes :

## **1- Augmenter la production maraîchère bio en soutenant l'installation de nouveaux maraîchers**

Le Grand Cahors souhaite permettre aux futurs maraîchers de tester leur projet, avant leur installation définitive, afin de limiter les risques. La création d'un espace test leur permettra d'expérimenter le métier durant trois ans, en leur donnant accès à du foncier et à du matériel agricole, ainsi qu'à un portage juridique.

L'installation durable de porteurs de projets sur le territoire à l'issue de la période de test constitue un enjeu majeur pour la structuration de la filière maraîchère. Deux actions sont proposées par l'ADEAR du Lot pour faciliter l'accès au foncier : la veille et la recherche de foncier mais aussi l'accompagnement à la transmission d'exploitation existante.

Le projet de l'association Lotdyssée s'inscrit également dans cet axe de production maraîchère. L'association d'insertion par l'activité économique créée sur des terres, propriétés du Grand Cahors, situées sur la plaine de Labéraudie, a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté sociale ou éloignées de l'emploi. Ce chantier d'insertion de production de légumes cultivés en agriculture biologique ou raisonnée est soutenu par le Département du Lot dans le cadre du programme départemental d'insertion et au travers de subventions de fonctionnement. Il pourrait être amené, notamment, à approvisionner la légumerie de l'Unité de production culinaire du Grand Cahors avant transformation en repas servis dans les écoles et les EHPAD du Grand Cahors.

## **2- Augmenter la capacité de transformation et les voies de distribution des produits locaux**

L'aménagement et le développement de la légumerie au sein de l'Unité de production culinaire est l'une des actions phares du Projet alimentaire territorial du Grand Cahors. Construite en 2016, elle prépare quotidiennement des légumes crus prêts à être cuisinés. Avec 70 % de légumes achetés provenant du département du Lot, dont 22 % issus de l'agriculture biologique, la légumerie a été identifiée dans le Projet alimentaire territorial comme levier important pour compléter les débouchés de marché des maraîchers.

## **3- Encourager la consommation des produits bio et locaux**

Depuis plusieurs années, l'Unité de production culinaire du Grand Cahors fait évoluer sa politique d'achat, en incorporant le maximum de produits locaux et issus de l'agriculture biologique et ce, afin d'offrir un débouché complémentaire aux producteurs du territoire.

De son côté, la Ville de Cahors souhaite encourager les habitants à repenser leur rapport aux systèmes alimentaires en cultivant leurs propres fruits et légumes, en consommant local et de saison. C'est dans cet objectif que des partenariats ont été mis en place avec l'association Autonomie Alimentaire pour la création de l'Agora d'agriculture urbaine sur les allées Fénelon et du jardin-forêt à Cabes-sut, que des jardinières partagées ont été installées en divers endroits de la ville et qu'un potager a été implanté au Centre universitaire Maurice-Faure pour permettre aux étudiants de jardiner.

# HISTORIQUE ET GENÈSE DU PROJET

Depuis plusieurs années, le Grand Cahors œuvre pour soutenir le développement d'une agriculture de proximité et d'une alimentation de qualité. L'agriculture constitue, sur le bassin de vie cadurcien, l'une des composantes historiques de l'économie et un facteur majeur de l'équilibre entre le rural et l'urbain.

Le Projet alimentaire territorial du Grand Cahors a été co-construit, en 2018, avec les services de l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Département du Lot, les associations d'agriculteurs, telles que Bio 46, l'ADEAR (association pour le développement de l'emploi agricole et rural) et l'AFOCG (association de formation collective à la comptabilité et à la gestion), la Chambre d'agriculture, les centres de formation des apprentis agricoles, les producteurs, les distributeurs et les associations.

La stratégie mise en place, nommée « De la vallée à l'assiette », vise à établir une filière de production maraîchère en agriculture biologique au sein de la vallée du Lot. Elle poursuit plusieurs objectifs : conforter l'agriculture locale, préserver les paysages emblématiques du territoire, préserver l'eau aussi bien qualitativement que quantitativement, augmenter la résilience alimentaire et promouvoir une alimentation saine, accessible à tous.

Le Projet alimentaire territorial du Grand Cahors est articulé autour de trois grands axes :

- 1- Augmenter la production maraîchère bio en soutenant l'installation de nouveaux maraîchers
- 2- Augmenter la capacité de transformation et les voies de distribution des produits primaires locaux
- 3- Encourager la consommation des produits bio et locaux

# 1- AUGMENTER LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE ISSUE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Plusieurs actions visent à augmenter la production maraîchère issue de l'agriculture biologique en soutenant l'installation de nouveaux agriculteurs, c'est le cas de la création d'un espace test, du soutien apporté à l'installation de maraîchers par une veille foncière sur le territoire et du projet de chantier d'insertion par l'activité maraîchère porté par l'association Lotdyssée.

## *Création d'un espace test agricole - Action portée par le Grand Cahors et ses partenaires*

Le Grand Cahors souhaite permettre aux futurs maraîchers de tester leur projet avant leur installation définitive, afin de limiter les risques. L'espace test permettra d'assurer cette transition en leur permettant d'expérimenter le métier durant trois ans. En effet, la collectivité fournira du foncier et du matériel et offrira la possibilité d'un portage juridique. Deux maraîchères installées sur le territoire du Grand Cahors se sont proposées.

À l'instar de ce qui est proposé aux entrepreneurs de la pépinière d'entreprises Cadurcia au sein du parc d'activités de Cahors Sud, l'espace test offrira un accompagnement technique au maraîchage et un appui à la création d'entreprise. La couveuse, et l'hébergement qui y est associé, permettra au porteur de projet de bénéficier de son éventuel revenu de remplacement et de conserver l'accès aux aides à la création d'entreprise pour son installation définitive. Les partenaires du secteur agricole (ADEAR, Chambre d'agriculture, Bio 46, AFOCG et lycées agricoles de Lacapelle-Marival et de Cahors - Le Montat) sont mobilisés pour assurer l'accompagnement des porteurs de projets.



## ***Soutien à l'installation de professionnels - Action portée par l'ADEAR***

L'installation durable de porteurs de projets sur le territoire à l'issue de la période de test constitue un enjeu majeur pour la structuration de la filière maraîchère. Deux actions sont proposées par l'ADEAR pour faciliter l'accès au foncier :

- *Veille et recherche de foncier* : l'association anime des temps d'échanges, à destination des élus locaux, sous forme d'ateliers de sensibilisation ainsi que de formations autour des enjeux de la transmission et de l'activité maraîchère.

- *Accompagnement à la transmission* : l'association élabore des scénarios de reprise. Afin de faciliter la transmission, il est parfois nécessaire d'adapter les surfaces aux besoins de l'activité maraîchère pour être en adéquation avec les réalités des porteurs de projets. C'est le cas notamment en termes de surface et de prix de vente.

## ***Production maraîchère par l'insertion économique - Action portée par l'association Lotdyssée***

Lotdyssée est une association d'insertion par l'activité économique créée autour d'une exploitation maraîchère. Ce projet est mis en œuvre sur des terres, propriétés du Grand Cahors, situées sur la plaine de Labéraudie.

Les objectifs du projet sont d'insérer socialement et professionnellement des personnes en difficulté sociale ou éloignées de l'emploi. Le chantier d'insertion de production de légumes cultivés en agriculture biologique ou raisonnée pourrait être amené à approvisionner la légumerie de l'Unité de production culinaire du Grand Cahors.

Le projet souhaite également contribuer à l'activité économique et à l'action sociale en développant l'offre des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sur le territoire. Pour les publics cibles, les possibilités de parcours vers l'emploi seront multiples : nouveau support métier vers des activités de maraîchage, de verger, d'aménagement paysager.

L'ouverture vers les quartiers à proximité (Labéraudie, Pradines et la Croix-de-Fer) sera, par ailleurs, développée par l'accueil des habitants et des publics des structures voisines, notamment le centre de loisirs, l'espace social et le groupe scolaire de la Croix-de-Fer, la résidence autonomie des Pins, dans une visée de médiation.

L'association souhaite également pouvoir approvisionner l'épicerie sociale gérée par le CCAS de Cahors et l'association RERTR.

*Le projet d'insertion par l'activité économique de l'association Lotdyssée est financé par l'État au titre du plan France Relance et du Fonds départemental d'investissement, par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et par le Département du Lot. Dans le cadre du programme départemental d'insertion, le Département vient en soutien de structures, notamment les chantiers d'insertion, et a soutenu, à ce titre, la création de Lotdyssée. Le soutien du Département est également financier, au travers de subventions de fonctionnement, mais aussi pour accompagner les investissements des structures. Au titre du fonctionnement, elles permettront, entre autres, de financer l'accompagnement réalisé auprès des bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) salariés du chantier d'insertion de Lotdyssée.*



Financé par



**GOUVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## 2- AUGMENTER LA CAPACITÉ DE TRANSFORMATION ET LES VOIES DE DISTRIBUTION DES PRODUITS LOCAUX

L'objectif d'augmentation de la production maraîchère sur le territoire du Grand Cahors vise notamment à fournir la légumerie au sein de l'Unité de production culinaire. Elle approvisionne aujourd'hui quotidiennement la cuisine centrale en légumes et fruits prêts à cuisiner ou à consommer, issus d'une dizaine de producteurs locaux et contribue ainsi aux menus de 2 600 repas par jour servis dans 30 écoles (maternelles et élémentaires), 6 accueils de loisirs, 5 EHPAD, un foyer-logement, 4 crèches et le centre hospitalier Jean-Rougier, sur le territoire du Grand Cahors.

### *Aménagement et développement de la légumerie - Action portée par le Grand Cahors*

L'aménagement et le développement de la légumerie au sein de l'Unité de production culinaire est l'une des actions phares du Projet alimentaire territorial du Grand Cahors. Construite en 2016, elle prépare quotidiennement des légumes crus prêts à être cuisinés. Avec 70 % de légumes achetés provenant du département du Lot, dont 22 % issus de l'agriculture biologique, la légumerie a été identifiée dans le Projet alimentaire territorial comme levier pour compléter les débouchés des maraîchers.

Le Grand Cahors souhaite diversifier la production de la légumerie en produisant des potages. Ils pourraient notamment provenir de la production de légumes en saison estivale, récoltés à une période où les écoles sont fermées et donc difficilement écoulables comme hors-d'œuvre ou plats chauds.

Afin de modéliser cette unité de cuisson et d'embouteillage de potages, le BTS spécialisé dans la conception de produits industriels du lycée Gaston-Monnerville de Cahors a été sollicité et réalisera une partie des aménagements du site.



### 3- ENCOURAGER LA CONSOMMATION DES PRODUITS BIO ET LOCAUX

La légumerie du Grand Cahors constitue un débouché pour la production maraîchère, aux côtés d'autres modes de commercialisation, tels que la vente directe, les magasins de producteurs ou les paniers de légumes.

Au-delà de la production et de la transformation des produits issus de l'agriculture locale, l'un des enjeux du Projet alimentaire territorial du Grand Cahors consiste à sensibiliser les habitants et à les encourager à consommer des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

#### *Modernisation des pratiques de l'Unité de Production Culinaire - Action portée par le Grand Cahors*

Depuis plusieurs années, l'Unité de production culinaire du Grand Cahors fait évoluer sa politique d'achat, en incorporant le plus possible de produits locaux et issus de l'agriculture biologique et ce, afin d'offrir un débouché complémentaire aux producteurs du territoire.

Par ailleurs, le collectif « Les Pieds dans le plat » accompagne le Grand Cahors dans la mise en œuvre de la transition vers une alimentation locale, notamment en apportant des réponses aux questions portant sur la mise en conformité avec la loi EGALIM. Les actions proposées consistent notamment à intégrer des productions issues de l'agriculture biologique et locales dans la commande publique, à lutter contre le gaspillage alimentaire, à diversifier les sources de protéine et à maîtriser les coûts.



Livraison de fraises du Lot à l'Unité de production culinaire  
© photothèque Ville de Cahors / Grand Cahors - P. Lasvènes

#### *Création d'un jardin démonstrateur - Action portée par l'Association Autonomie Alimentaire Cahors*

En lien avec le Projet alimentaire territorial, la Ville de Cahors, de son côté, a souhaité développer des jardins pédagogiques et collectifs pour sensibiliser les habitants aux techniques alternatives de jardinage, en particulier la maîtrise de la consommation de l'eau et la suppression d'intrants chimiques. Il vise à les encourager à repenser leur rapport aux systèmes alimentaires en cultivant leurs propres fruits et légumes, en consommant local et de saison.

L'Agora d'agriculture urbaine, créée par l'association Autonomie Alimentaire Cahors, sur une parcelle mise à disposition par la Ville de Cahors sur les allées Fénélon est devenue, depuis sa mise en place en septembre dernier, un lieu d'échanges, d'animations et créateur de lien social autour des enjeux d'autonomie alimentaire.

Le jardin-forêt de Cabessut, lui aussi créé par l'association Autonomie Alimentaire Cahors sur une parcelle municipale, a été créé selon une technique de reforestation vivrière basée sur la plantation de fruitiers et de cultures potagères. Il associe des plantes alimentaires agencées par étage selon les caractéristiques de chacune d'entre elles : de la canopée au tubercule, en passant par des arbustes, buissons, lianes et herbacées.

L'objectif du projet est d'impliquer la population locale, et plus largement les établissements scolaires et plusieurs associations de médiation scientifique, culturelle ou sociale, afin qu'ils s'approprient le projet et co-construisent des ateliers autour de cet outil de sensibilisation concret.

### ***Installation de jardinières partagées - Action portée par la Ville de Cahors***

En parallèle des actions de sensibilisation portées par l'association Autonomie Alimentaire Cahors, la Ville de Cahors a installé des jardinières partagées, sur des espaces centraux de quartiers (Saint-Georges, place des Républicains espagnols et Valentré). Ces jardinières permettent aux habitants n'ayant pas l'accès à un espace extérieur de mettre en pratique des techniques apprises au sein du jardin démonstrateur.

Elles ont vocation à reconnecter les urbains à la terre avec la nature comme vecteur de convivialité et d'échanges, notamment en mettant les récoltes en partage. Elles apportent également du « vert » sur les espaces à dominante minérale et participent à conforter la biodiversité en ville. Chaque installation est gérée par une association de quartier chargée de la faire vivre et d'effectuer l'entretien de manière participative.



### ***Éducation à l'alimentation locale et de qualité auprès des étudiants - Action portée par le Syndicat mixte ouvert du Centre universitaire cadurcien***

Le Centre universitaire Maurice-Faure, géré par le Syndicat mixte ouvert du Campus universitaire cadurcien (SMOCUC), a mis à disposition des étudiants un espace potager, afin qu'ils puissent pratiquer le jardinage au cœur de leur centre de formation.

Par ailleurs, en partenariat avec le personnel du Grand Cahors en charge de la restauration collective au Centre universitaire et la diététicienne de la cuisine centrale, des cours de cuisine sont organisés pour sensibiliser les étudiants à la préparation de produits frais, locaux et de qualité.